



Appel d'offres

Octobre-novembre 2024

Étude sur la plus-value des Plan de Paysage dans les Parcs naturels régionaux

Actions 2024

1 - Contexte et objectifs croisés de la mission

La Fédération des 58 Parcs naturels régionaux de France dans le cadre de son animation sur le thème de l'Aménagement du territoire et plus particulièrement dans les domaines du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture, lance pour l'année 2024 une étude sur la plus-value des Parcs naturels régionaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan de paysage.

Les Parcs naturels régionaux (PNR) jouent un rôle essentiel dans la préservation, la valorisation et l'aménagement des paysages de leur territoire. Leur expertise et leur action au plus près des acteurs locaux constituent un levier unique dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Paysage, en synergie avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques spécifiques à chaque territoire.

Objet de la prestation :

Le présent marché a pour objet la réalisation d'une étude détaillée, qui permettra de valoriser la contribution spécifique des Parcs dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Paysage. Ce document devra permettre de guider les différents acteurs dans la prise en compte des spécificités paysagères et des apports des PNR à chaque étape du processus, de la conception à la réalisation. L'étude sera co-produite avec la Fédération des Parcs, de la construction du questionnaire à la restitution finale en passant par la rédaction d'une publication.

2 - Décomposition du marché

Le marché donne lieu à une commande forfaitaire.

3 - Contenu de la commande passée auprès du prestataire

Le prestataire retenu viendra en accompagnement de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour :

- a) Identifier et analyser les spécificités des PNR dans leur contribution aux Plans de Paysage au travers d'une enquête auprès des 58 Parcs via un questionnaire écrit et via 5 monographies réalisées sous forme d'entretien téléphonique.
- b) Examiner les retours d'expérience issus des PNR ayant déjà portés des plans de paysage.
- c) Objectiver la plus-value des plans de paysage sur les territoires à l'aide d'indicateurs (exemples : nombre d'habitants, nombre d'unités de productions, pourcentage d'artificialisation, part des ENR dans la production d'énergie locale, mise en place de filières de proximité...).
- d) Identifier les freins rencontrés par les PNR qui ne disposent pas de plans de paysage.

Pour chaque étape de l'enquête :

- Appui à la définition du contenu et à l'élaboration du questionnaire,
- Appui à l'analyse des retours et au choix des 5 Parcs pour les monographies,
- Appui à la restitution et rédaction du rapport final.
- Appui à l'organisation d'une restitution orale

- Mise en forme graphique et aide au fond photographique et sélection iconographique,
- Accompagnement au travail de relecture et à la phase de corrections,
- Appui mentions légales dont gestion et suivi du numéro ISBN.

Calendrier prévisionnel

- Novembre 2024 questionnaire et diffusion.
- Décembre 2024 analyses des données et entretiens monographiques
- Janvier 2025 restitution et publication de la note de synthèse de l'étude.

4 - Modalités de l'appel d'offres

Compétences demandées

L'offre devra comprendre des connaissances solides en paysage et urbanisme. Une connaissance des Parcs naturels régionaux serait un plus.

Il est attendu également des références rédactionnelles et graphiques.

Critères de sélection des propositions

- Compréhension de la consultation et niveau de pertinence de l'offre ;
- Méthodologie proposée
- Délais de réalisation ;
- Adéquation des compétences mobilisées et des références du prestataire ;
- Coût de la prestation.
- Le prix devra : indiquer la TVA applicable, préciser le coût unitaire, même si la prestation est à deviser dans un forfait d'ensemble.

Étude sur la plus-value des Plans de
Paysage dans les Parcs naturels
régionaux

- Le prix devra également préciser tout sujet faisant l'objet d'une facturation supplémentaire.

Nota bene : La facturation sera réalisée en deux fois sur la base des prestations réalisées.

Calendrier de l'appel d'offres

Les réponses à l'appel d'offres sont attendues pour **lundi 4 novembre 2024**. Elles seront adressées par courriel à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à l'attention de Nicolas Sanaa, par courriel uniquement :

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

La mission débutera **jeudi 7 novembre 2024**.

5- Contact :

Nicolas Sanaa,

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Tél. 06 99 94 42 42